

ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

" Nous avons déjà enregistré plusieurs résultats positifs dans la mise en œuvre du Pat "

SIX mois après sa mise en œuvre, quel bilan peut-on dresser du Plan d'accélération de la transformation (PAT)? Quels sont les résultats concrets à mettre à son actif? Dans cet entretien exclusif, le secrétaire exécutif du Conseil national du PAT, Yves D. Sylvain Moussavou-Boussougou n'évade aucune question. Lecture.

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'union : M. le secrétaire exécutif, est-il possible aujourd'hui, de dresser un premier bilan du Plan d'accélération de la transformation (PAT) depuis le séminaire gouvernemental de janvier dernier ?

Yves D. Sylvain Moussavou-Boussougou : Absolument ! Le Plan d'accélération de la transformation (PAT) a été mis en place le 19 janvier 2021 et adopté en Conseil des ministres, trois jours plus tard. Le Conseil national du Plan d'accélération de la transformation (CNPAT) a été mis en place le 29 janvier 2021. Le Comité d'orientation stratégique du Conseil, en présence du Premier ministre et du Coordinateur général des Affaires présidentielles, s'est tenu le 8 avril 2021 pour valider les feuilles de routes des task forces et arrêter les premiers livrables dans la mise en œuvre des différents projets. Et je peux vous garantir que les task forces travaillent d'arrache-pied pour arriver, au terme des 100 premiers jours de la mise en œuvre de leur action, à décliner les premiers résultats. Le secrétariat exécutif a procédé entre le 28 avril et 3 mai à un passage en revue de chaque task force. Madame le Premier ministre, chef du gouvernement, a, à son tour, auditionné les ministres chefs de file au cours d'un Conseil interministériel dédié à un exercice de revue à mi-parcours de l'exécution des projets du PAT, le 2 juin dernier. **Peut-on avoir une idée des principales avancées ?**

- Je ne pourrais pas passer en détail chacune des task forces car le travail

qui s'y fait est colossal. Nous communiquerons dès que possible sur les premiers résultats, secteur par secteur. D'ores et déjà, au titre des avancées, il est intéressant de relever, en ce qui concerne le pivot économique, dans le secteur forestier, qu'une dizaine de concessions forestières évoluant en marge de la loi ont été identifiées et des sommes importantes dues à l'État du fait des situations fiscales illicites ont été mises à jour. Les audits se poursuivent et de nombreuses exonérations seront suspendues par le gouvernement. Dans le secteur pétrolier, l'engagement du président de la République à promouvoir la transparence dans la mobilisation des ressources des industries est en cours de mise en œuvre puisque le processus d'adhésion est bien engagé avec la création du Groupe d'intérêt ITIE et le recrutement prochain du secrétaire permanent, ainsi que l'adoption d'un plan de travail...

... et dans les autres secteurs? Ceux de l'immobilier et de la santé

- Dans le secteur immobilier, des chantiers de construction de logements arrêtés depuis 2015 ont été relancés. Bien que lancés avant la mise en place du PAT, il faut saluer, en ce qui concerne le pivot social, la mise en service du Centre multisectoriel de formation professionnelle de N'kok, en attendant ceux de Mvengue et Ntchengue en 2022. La réforme de l'Office national de l'emploi (ONE) est en cours d'achèvement et devrait permettre à l'État d'améliorer ses interventions dans le processus de création d'emplois de nos jeunes compatriotes. L'adoption d'un nouveau Code du travail est un signe de la prise en compte de cette problématique sociétale de premier plan par le gouvernement. En ce qui concerne la Santé, l'Office pharmaceutique national (OPN) a été transformé en société d'État et devrait contribuer à améliorer ses performances de gestion pour rendre le médicament disponible et accessible à moindre coût. Dans le même sens, en vue de renforcer la prévention et les soins de santé primaire pour améliorer l'état de santé de la population, outre la confirmation de la qualité de la coopération entre Cuba et le Gabon qui s'est traduite par la mise à disposition de ce pays ami du Gabon de cent soixante-deux (162) professionnels de santé dans notre pays,



Photo: DR

vingt-cinq (25) chantiers de réhabilitation et d'extension d'infrastructures de santé s'exécutent actuellement de manière très satisfaisante dans tout le pays sous l'œil vigilant et exigeant du gouvernement.

Qu'en est-il dans le domaine des infrastructures ?

- Dans le domaine des infrastructures, les discussions pour le lancement des travaux des chantiers routiers prioritaires et énergétiques s'intensifient. Dans le domaine de l'eau et de l'énergie, vous avez suivi l'inauguration par le président de la République, lui-même, de la nouvelle usine d'eau potable CIM Gabon, le 21 avril dernier. En ce qui concerne l'assainissement budgétaire dans l'optique de maîtriser les dépenses publiques et de se donner de la visibilité en termes de financement de l'économie, la dette intérieure a été certifiée à 425 milliards FCFA, la poursuite des opérations visant la maîtrise de la masse salariale et la rationalisation de la création et de la gestion des services publics personnalisés se poursuit pour dégager des marges de manœuvre utiles pour financer l'investissement.

De manière pratique, comment le PAT est-il financé ?

- Les sources de financement du PAT ont été identifiées. Le PAT est un programme dont le financement est en cours de bouclage. Il est financé à 80 %. Pour cette année par exemple, le collectif budgétaire 2021 se justifie essentiellement par la prise en compte dans le budget de l'État des projets et réformes prévus dans le PAT. Il est bon de préciser que le PAT sera financé par trois (3) sources : les ressources propres de l'État, les financements extérieurs et les partenariats publics-privés (PPP). La situation budgétaire de notre pays, fortement contrainte par le remboursement de la dette et les effets de la crise sanitaire qui a contribué à réduire nos recettes, nous invite à plus de créativité dans la mobilisation des ressources devant

financer notre développement. L'aspect positif aujourd'hui, c'est que les deux tiers du financement du PAT sur la période 2021-2023, issus des financements extérieurs, sont disponibles et sécurisés. Bien entendu, la réflexion en matière de financement se poursuit pour compléter l'ensemble tout en veillant à établir avec les partenaires techniques et financiers, s'agissant des financements disponibles, une collaboration visant à consolider nos relations de confiance de manière à garantir une mobilisation efficace des ressources.

Le PAT est-il différent du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) ?

- Non. Le PAT est une révision, une adaptation conjoncturelle et une opérationnalisation du PSGE et de ses développements sectoriels. À l'instar du Plan de relance de l'économie (PRE) sur la période 2017-2019, au lendemain du contrechoc pétrolier de 2014, le Plan d'accélération de la transformation (PAT) apporte une réponse stratégique adaptée aux problèmes du pays dans ce contexte de crise sanitaire. L'évolution qu'il convient toutefois de faire observer ici est que le choix du PAT a entraîné de la part des autorités, un changement de paradigme dans le processus de mise en œuvre. En effet, pour réussir la mise en œuvre d'un tel projet stratégique, l'accent a été mis sur la création d'un dispositif d'exécution spécifique articulé entre le Conseil national du Plan d'accélération de la transformation (CNPAT) et une vingtaine de task forces portant, aux côtés des ministères, les projets prioritaires du PAT.

En quoi ce dispositif garantit-il l'exécution du Plan ?

- Les projets et réformes prioritaires ont été confiés à des task forces dans chaque secteur prioritaire. Une task force est une force opérationnelle mise en place aux côtés d'un ministre donné et dont la mission est de préparer, de suivre et de rendre compte de l'exécution d'un projet en plus de mener des missions d'appui et d'expertise lorsque cela s'avère nécessaire. L'originalité de ce dispositif est d'avoir institué au sein de chaque task force des groupes de travail associant toutes les parties prenantes intervenant dans la réalisation du projet. La recherche de la participation de tous les acteurs et, si nécessaire, le consensus intervient très

tôt dans le processus de préparation du projet. Les dossiers arrivent sur la table de décideurs déjà époussetés d'éventuels blocages. Ensuite, le Secrétariat exécutif du CNPAT que j'ai l'honneur de coordonner, assiste les task forces grâce au soutien technique et expert des responsables des cellules spécialisées qui sont au nombre de quatre (Économie, Social, Transverse et Communication et Conduite du changement). Il interagit de façon permanente avec les task forces, identifie, lorsque cela lui est remonté, les blocages et met en branle une stratégie urgente de résolution des problèmes soulevés, veille sur la cohérence externe des réformes prises et assure la production des tableaux de bord d'exécution du plan grâce à son dispositif de suivi global.

En ces temps de crise sanitaire et de reprise de l'économie, quel est l'objectif immédiat du PAT ?

- L'objectif immédiat, à court terme, est de garantir un retour vers la croissance positive au bout de l'année 2023, d'une part, et, à plus long terme, de renforcer cette croissance pour engager le pays vers une nouvelle trajectoire de développement économique, d'autre part. Il nous faut créer les conditions d'une plus grande capacité de résilience de l'économie du pays face aux chocs extérieurs. Et ses capacités de résilience proviendront de l'élargissement des secteurs qui produiront la richesse du pays demain, et notamment le secteur hors pétrole. On considère en effet que la mise en œuvre des différents projets par secteur devrait avoir une incidence positive sur le développement du pays et sur le quotidien des Gabonais. Par exemple, la réhabilitation de 150 centres de santé d'ici 2023 devrait, en termes de résultats, augmenter les capacités de prise en charge des malades sur tout le territoire national, et en termes d'impact, de contribuer à réduire le taux de prévalence de certaines maladies et d'améliorer notre espérance de vie à la naissance. Tout comme la construction des centres de formation de haut niveau, à l'instar de celui N'kok, devrait permettre l'augmentation des capacités d'accueil, des offres de formation en matière de formation professionnelle ainsi que la performance des rendements externes de notre système éducatif, plus en phase avec le marché du travail.